

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LAVANCIA-EPERCY**

Séance du 29 MAI 2018

Date de convocation : 22/05/2018
Date d'affichage : 22/05/2018
Nombre de Conseillers : en exercice 14 présents 13 votants 14

Objet de la délibération : avis sur le projet de plan local d'urbanisme (PLU) de Lavancia-Epercy

L'an deux mil dix-huit, le mardi 29 mai à 20 heures 00,
le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. JAILLET Bernard, Maire.

Présents : M.M. JAILLET Bernard. – GUINARD Sylviane – RODIA Christophe - SERVIGNAT Odette - PONS Claude – THIRIET Hubert - QUEY Nicole – GRILLET Rodrigue - MAITREPIERRE Sylvie – PERRODIN Emilie - VELON Raymond – PIROUX Jean-Claude – MULTRIER Pierre-Yves

Excusé : M. Christian SALVI qui donne pouvoir à Mme Nicole QUEY

Secrétaire de séance : M. Jean-Claude PIROUX

Le Maire explique :

Suite au transfert de la compétence « Plan local d'urbanisme, document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale », la communauté de communes Jura Sud a repris la procédure en cours de PLU sur la commune de Lavancia-Epercy.

Le projet de PLU devant être arrêté très prochainement, conformément à l'article L 5211-57 du Code Général des Collectivités Territoriales, la communauté de communes Jura Sud sollicite l'avis de la commune de Lavancia-Epercy sur le projet de PLU tel qu'il sera présenté au conseil communautaire.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

DONNE un avis favorable au projet de plan local d'urbanisme de Lavancia-Epercy.

Pour extrait conforme
Le Maire
Bernard JAILLET

